



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2022-0059
Demande : Modifications de l'étiquette d'un produit – Mélanges en cuve
Produit : Adjuvant à pulvériser non ionique AQUASURF
Numéro d'homologation : 32152
Principe actif (p.a.) : Mélange d'agents de surface
Numéro de document de l'ARLA : 3387939

But de la demande

La présente demande visait à modifier l'homologation de l'adjuvant à pulvériser non ionique AQUASURF afin d'inclure six autres produits d'association, qui sont tous des fongicides contenant du tébuconazole.

Évaluation des caractéristiques chimiques et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni aucune évaluation environnementale n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique ni aucune évaluation de l'exposition professionnelle n'était requise aux fins de la présente demande.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de tébuconazole n'a été soumise ou n'est requise pour étayer l'ajout des six produits d'association contenant ce principe actif sur l'étiquette de l'adjuvant à pulvériser non ionique AQUASURF. Les données sur les résidus examinées précédemment sont suffisantes pour étayer le profil d'emploi indiqué sur l'étiquette. Aucune augmentation des niveaux de résidus de tébuconazole dans/sur les denrées alimentaires cultivées ne devrait se produire et les limites maximales de résidus (LMR) établies pour le tébuconazole sont acceptables pour les utilisations indiquées sur l'étiquette. Aucun risque alimentaire sanitaire préoccupant n'a été relevé pour aucun sous-groupe de la population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation de la valeur

L'ajout des six produits d'association sur l'étiquette de l'adjuvant à pulvériser non ionique AQUASURF a été étayé par un essai de transition, qui a démontré l'équivalence de l'adjuvant à pulvériser non ionique AQUASURF avec un autre agent surfactant non-ionique. L'ajout de ces produits d'association sur l'étiquette de l'adjuvant à pulvériser non ionique AQUASURF permettra aux producteurs de disposer d'un autre agent surfactant non-ionique à utiliser avec les produits d'association indiqués sur l'étiquette.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour modifier l'homologation de l'adjuvant à pulvériser non ionique AQUASURF afin d'inclure les produits d'association supplémentaires.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3307276	2021, Value Summary, DACO: 10.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3,10.2.4,10.3,10.3.1,10.3.2,10.4,10.5,10.5.1,10.5.2,10.5.3,10.5.4,10.5.5
3307278	2021, WHE-1.rtf, DACO: 10.2.3.3,10.3.2

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9